

Nouvelle carte d'automne et suggestions chasse

Winstrib Le Carreau de Gail

Déjeuner d'affaires à 27,50 € en semaine
Menu du terroir à 33€ midi et soir - Carte

3, rue de Gail - 67210 OBERNAI
Tél. 03 88 95 07 00 - Fax 03 88 95 19 21

L'ART NOBLE DE L'HOSPITALITÉ



ÉCONOMIE Géothermie, mais aussi photovoltaïque et méthanisation

Le business de Fonroche

En Alsace, Fonroche est connu pour ses projets d'investissements dans la géothermie profonde. Mais cette activité n'est que la dernière née du groupe familial qui est aujourd'hui l'un des leaders français du photovoltaïque et de la méthanisation.

La question revient lors de chaque réunion publique organisée par Fonroche : « Qui êtes-vous ? » Sous-entendu : « Avez-vous les reins assez solides pour mener à bien les investissements prévus en Alsace ? » L'entreprise de Roquefort, créée il y a huit ans par Yann Maus, souffre en effet d'un déficit de notoriété, en tout cas dans la région. Car dans le Sud-Ouest, elle a su s'imposer dans le paysage des énergies renouvelables, avec d'autant plus de facilité que son fondateur est solidement implanté dans le tissu économique régional.

514 centrales photovoltaïques dans le monde

« J'ai un groupe agroalimentaire » basé à Agen, qui se compose de neuf usines, employe 900 salariés et réalise 130 millions d'euros de chiffre d'affaires », explique le dirigeant. Gozoki - c'est son nom - est « leader dans la fabrication de spécialités



Yann Maus, PDG de Fonroche. PHOTO DNA - MICHEL FRISON

taiques sur les toitures de lycées, de supermarchés, d'usines, nous construisons des centrales et nous en assurons l'exploitation pendant trente ans », résume le dirigeant.

96 millions d'euros (à 95 % avec le solaire) et emploie 200 personnes, dont 165 en France.

C'est aussi en 2010 que Fonroche a décidé de diversifier son activité dans les énergies renouvelables. « Nous sommes devenu développeur, constructeur et exploitant » d'unités de méthanisation en partenariat avec Air Liquide et le danois Bigadan car, explique Yann Maus « Lors-que nous allons dans un métier, nous nous associons avec des gens » dont c'est l'activité. »

Résultat : le groupe exploite depuis fin 2015 une usine de méthanisation à Ville-neuve-sur-Lot. Cet investissement de 14 millions d'euros, « qui valorise 70 000 tonnes de déchets », est aujourd'hui selon lui l'une des « plus grosses unités françaises d'injection de biogaz dans le réseau ». Trois autres stations de méthanisation « sont en cours de développement et neuf autres sont en préparation ». Cette activité, qui a déjà permis de créer 30 emplois, générera « une quinzaine d'embauches par an pendant les trois prochaines années », assure le dirigeant.

C'est dans le même esprit que Fonroche s'est lancé, avec les Allemands Herren-



La campagne de collecte de données géophysiques menée l'an dernier a confirmé l'intérêt du site de Hurtigheim. PHOTO ARCHIVES DNA - MARC ROLLMANN

qu'il n'était pas normal que la transition écologique, censée créer des milliers d'emplois, n'en crée qu'en Chine. Nous avons alors construit une usine de panneaux photovoltaïques à Agen. Aujourd'hui, elle est la troisième de France », avec une production de 90 MW par an et « une part de marché de 10 à 12 % » dans l'Hexagone.

Ce site, « très automatisé pour être compétitif face aux Chinois », est devenu le socle d'une filière complètement intégrée. « Nous installons des panneaux photovol-

LA CONVENTION DE BERNE ET LE HAMSTER

Échaudées par tous ces projets prévus ou déjà en cours en zone de protection du hamster (forage de Hurtigheim, GCO, roncades sud de Strasbourg), neuf associations (*) de protection de l'environnement se sont adressées au secrétaire de la convention de Berne pour qu'il ouvre un dossier à l'encontre de la République française pour non-respect de ses engagements. L'espèce *Cricetus cricetus* est en effet inscrite à l'annexe II de la convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe. Une précédente procédure avait été clôturée en décembre 2013 à la plus grande incompréhension des défenseurs de la nature. Ils avaient déjà dénoncé à l'époque un tour de passe-passe diplomatique, en totale contradiction avec la situation du rongeur qui continue de se détériorer sur le terrain.

► (*) Alsace nature, APELE Nature Ried, CERPEA, FNE, GEPMA, Société alsacienne d'entomologie, Sauvagerie faune sauvage, SOS Grand hamster.

514 centrales, dont la moitié pour le compte de tiers ». Fonroche Énergie a choisi de rester actionnaire d'environ 250 de ces installations afin de « sécuriser les revenus » de l'entreprise. Celle-ci réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires de

Après Eckbolsheim et Vendenheim, Fonroche prévoit de construire une troisième centrale géothermique en Alsace, cette fois à Hurtigheim. L'enquête publique, qui se déroulera jusqu'au 3 novembre, vient de démarrer.

FONROCHE GÉOTHERMIE N'A PAS RENONCÉ À SON PROJET. L'opérateur compte bien construire une troisième centrale géothermique à cogénération dans la région de Strasbourg. Il envisage de bâtir cette nouvelle unité d'extraction de la chaudière souterraine sur le ban de la commune de Hurtigheim, à trois kilomètres des premières habitations. La parcelle agricole qu'il convoite serait proche de la « zone cible » qu'il se propose d'exploiter.

Ce dossier, longtemps bloqué, vient tout juste d'être relancé. « Il a pris du retard car nous sommes dans une zone de protection du grand hamster », explique Jean-Philippe Soulé, directeur de Fonroche Géothermie. Or dans ces secteurs, il est formellement interdit de porter atteinte aux surfaces favorables à ce rongeur en voie de disparition en Als-

recherche exclusifs en France, entame aujourd'hui la phase opérationnelle de ces projets. « Celui de Fau (80 millions d'euros d'investissement dont 30 apportés par l'ADEME) avance bien », indique-t-il. Le forage du premier des deux puits destinés à puiser de la chaleur à 5800 mètres

ce. « Nous avons déposé en 2015 un dossier de demande de dérogation au Conseil national de protection de la nature », indique M. Soulé. Mais il a été rejeté car les premières mesures de compensation proposées par Fonroche ont été jugées insuffisantes.

L'opérateur a donc amélioré son offre et a fini par obtenir, le 9 février 2016, l'autorisation du ministère de l'Écologie de déroger au régime de protection des espèces. Fonroche s'est notamment engagé à réimplanter 60 hamsters, à équiper les parcelles concernées par les lâchers d'un dispositif de clôture électrique anti-prédation, et à financer la mise en place de cultures favorables aux rongeurs sur plus de 11 hectares (soit cinq fois l'emprise du terrain sur lequel sera construite la future plateforme) pendant une période de 20 ans.

Un quatrième projet ?

Ce programme, précise M. Soulé, se chiffre à environ 150 000 euros. « C'est un effort assez conséquent que nous avons accepté parce que nous croyons au projet et parce que nous voulons qu'il soit, comme ceux d'Eckbolsheim et de

ce. « Nous avons déposé en 2015 un dossier de demande de dérogation au Conseil national de protection de la nature »,

D'autant que cette dépense n'est pas de nature à le remettre en cause. La construction de la centrale géothermique coûtera en effet autour de 60 millions d'euros.

Cette installation, d'une puissance de 6 MW électriques et de 30 MW thermiques, fonctionnera exactement sur le même principe que celles d'Eckbolsheim et de Vendenheim. L'opérateur se propose de forer deux puits à environ 4 000 m de profondeur - le premier pour puiser l'eau chaude et le second pour la réinjecter dans le réservoir naturel dans lequel elle a été prélevée. Il n'exclut pas, en cas de succès, de doubler le dispositif ultérieurement.

La chaleur extraite du sous-sol (qui sera sans doute inférieure à 185°) servira dans un premier temps à produire de l'électricité, mais elle pourrait aussi, par la suite, être utilisée pour chauffer des serres. « Nous avons engagé une réflexion sur une valorisation agricole de la chaleur avec des organisations agricoles », souligne M. Soulé.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Hurtigheim mardi 11 octobre de 14 h à 17 h, jeudi 20 octobre de 9 h à 12 h, vendredi 28 octobre de 9 h à 12 h et jeudi 3 novembre de 14 h à 17 h.

du sous-sol soit correctement valorisée, par exemple en maraîchage. Il ne peut s'empêcher de faire la parallèle avec les 120 hectares de serres photovoltaïques installées par Fonroche. « Elles ont permis, souligne-t-il, de créer plus de 500 emplois dans l'agriculture. »

ODILE WEISS

Vers une troisième centrale géothermique à Hurtigheim

Si tout se déroule comme prévu, « le premier forage pourrait démarrer en 2018 », une fois que ceux d'Eckbolsheim et de Vendenheim seront achevés.

Dans l'immédiat, l'entreprise va s'efforcer d'expliquer son projet aux habitants, comme elle l'avait déjà fait début 2015, avant que le dossier ne soit retoqué. « Nous avons fourni des outils pédagogiques à la mairie » où se déroule actuellement l'enquête publique « et nous ferons une réunion d'information » en 2017, annonce M. Soulé.

Le directeur de Fonroche n'exclut pas de lancer un jour un quatrième projet. « Notre permis exclusif de recherches va jusqu'à Haguenau », rappelle-t-il. Il y a donc « potentiellement » de la place pour une centrale supplémentaire. L'opérateur se penchera sur la question d'ici « 5 à 10 ans », lorsque les trois premiers projets seront tous opérationnels. »

O.W.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Hurtigheim mardi 11 octobre de 14 h à 17 h, jeudi 20 octobre de 9 h à 12 h, vendredi 28 octobre de 9 h à 12 h et jeudi 3 novembre de 14 h à 17 h.

PROGRAMME • BILLETTERIE • BOUTIQUE
PARC EXPO.fr
MULHOUSE

La folle histoire
des jardins et des fleurs

folie? flore

DU 6 AU 16 octobre

Photo non contractuelle